

FUSION DES COMMUNES

Des impôts plus bas pour la plupart des habitants du Val-de-Ruz

Le taux d'impôt de la future commune unique du Val-de-Ruz sera plus bas que celui de presque toutes les localités actuelles. Seuls les habitants de Fontainemelon paieront davantage. Cette proposition sera soumise aux 16 conseils généraux le 31 janvier.

ALEXANDRE BARDET

D'aucuns y voient un des éléments clé du regroupement des communes. Le comité de fusion du Val-de-Ruz propose un coefficient fiscal de 61 points pour la future commune unique, dont la création est projetée pour 2013.

«Nous pensons être ainsi arrivés à un coefficient d'impôt attractif», se félicite Pierre-André Stoudmann, de Fontainemelon, responsable du groupe de travail «Fiscalité» du comité de fusion. Ce groupe de délégués des 16 communes du district a approuvé ce taux mercredi soir, sans opposition.

De fait, avec ce taux unique, la fiscalité au Val-de-Ruz serait plus basse que la moyenne cantonale (66) et la plupart de ses 15 800 habitants paieraient moins d'impôts qu'actuellement. Ce serait le statu quo à Fontaines, et seule la population de Fontainemelon paierait davantage (lire ci-contre).

Ce coefficient, explique Pierre-André Stoudmann, permettrait d'équilibrer un budget prévisionnel arrêté à 68 millions de francs (en comptant sur un Conseil communal de cinq membres à 100%). Pour y

parvenir, le groupe de travail a planché sur les budgets prévisionnels des communes, les a consolidés et avancé des pistes pour y réduire les dépenses.

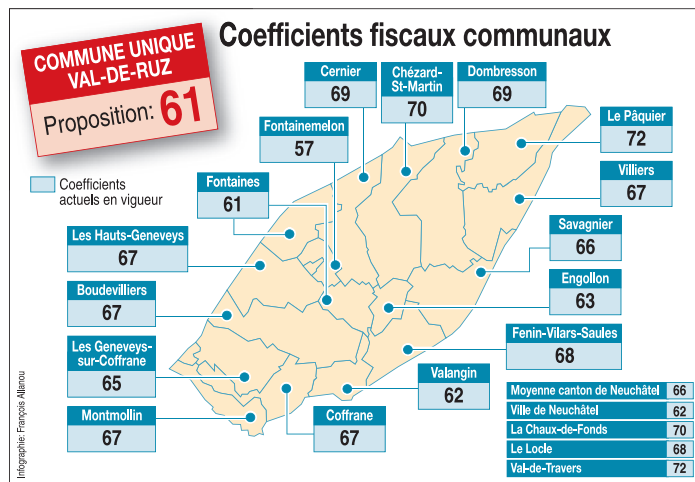
«L'objectif d'unir 16 communes est peut-être plus difficile à négocier que pour trois localités, comme Auviernier-Bôle-Colombier, mais il offre une plus grande marge de manœuvre pour asseoir financièrement la nouvelle commune et réaliser des économies», note Pierre-André Stoudmann.

Même si aucun licenciement n'est prévu, la redistribution des forces permettra des gains de productivité. Pour l'entretien routier, par exemple, un regroupement serait plus efficace et plus avantageux que des chantiers éparés.

En plus des synergies, Val-de-Ruz bénéficiera de la péréquation financière et touchera 13 millions du fonds cantonal en faveur des fusions. Une manne qui servira en priorité à réduire l'endettement, avec à la clé d'importantes diminutions des intérêts passifs.

Le coefficient fera partie d'un projet de convention de fusion, qui sera présenté à titre consultatif le 31 janvier à tous les conseils généraux du Val-de-Ruz. Le comité de fusion fera ensuite la synthèse d'éventuelles demandes de correction. Puis une convention définitive sera soumise, pour décisions, en février aux conseils communaux, en juin aux conseils généraux et le 27 novembre à la population. /AXB

Forum sur www.vaudruziens.ch



«Nous devrions arriver à conserver ce coefficient même si l'une ou l'autre commune périphérique refusait la fusion»

Marc-Eric Amstutz

Les particularités de Fontainemelon

Avec un coefficient de 61 pour le Val-de-Ruz unifié, seuls les habitants de Fontainemelon paieraient plus d'impôts qu'aujourd'hui (57). Le président de commune, Pierre-André Stoudmann, responsable de la «fiscalité» au comité de fusion, devra donc en premier lieu convaincre son propre village d'adhérer.

Si son taux est si bas, c'est que la commune bénéficie, grâce surtout à la présence de l'entreprise ETA (photo archives), de rentrées fiscales bien supérieures à celles des autres villages. Mais ces revenus baisseraient de toute façon de manière importante avec la réforme en cours de la fiscalité des personnes morales. Laquelle pourrait en revanche faciliter la création de nouvelles entreprises au Val-de-Ruz.

Pierre-André Stoudmann ne nie pas avoir «la chance» de compter sur ETA, mais souligne



que la structure financière de Fontainemelon est très saine. Un recul des revenus fiscaux en 2009 n'a pas empêché un bénéfice. Et si le budget 2011 prévoit 700 000 francs de recettes fiscales des personnes morales, il prévoit aussi un versement de 730 000 francs à la péréquation financière intercommunale. /axb

Premiers échos

- **Libéraux-radicaux** «Comme nous visions une fourchette de 60 à 62 points, nous sommes tout à fait satisfaits», affirme Marc-Eric Amstutz, président du Parti libéral-radical du Val-de-Ruz. «Et nous devrions arriver à conserver ce coefficient même si l'une ou l'autre commune périphérique refusait la fusion.»
- **Socialistes** «Pour la suite de cette aventure, il est très positif de pouvoir limiter le coefficient fiscal à 61 points», commente François Cuche, vice-président du PS vaudruzien. «D'une grande honnêteté intellectuelle, le président du groupe de travail est pile dans la cible.» /axb